

# L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE en Nouvelle-Calédonie

## ENSEIGNEMENT AGRICOLE **L'AVENTURE DU VIVANT** LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

8 ÉTABLISSEMENTS, 12 DIPLÔMES

4<sup>ÈME</sup> AGRICOLE

3<sup>ÈME</sup> AGRICOLE

DIMA

CAP AGRICOLE

BAC PRO AGRICOLE

BAC TECHNOLOGIQUE

BTS AGRICOLE

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

## Préambule

Financé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, ce catalogue a été réalisé dans le cadre d'un projet pédagogique coordonné par la direction du service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE) et le Pôle d'Excellence Sectoriel « Formation agricole ». Initié en 2012 par le Gouvernement, l'objectif premier du Pôle d'Excellence Sectoriel (PES) « Formation agricole » était de favoriser l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences des professionnels du secteur agricole. Plus largement, le PES a pour mission de valoriser les filières et les formations agricoles auprès du grand public.

Afin de mener à bien ce projet, Jules Hmaloko, photographe professionnel et formateur en Nouvelle-Calédonie, a animé un module de 20 heures d'initiation à la photographie dans quatre établissements, en partenariat avec les enseignants d'Éducation Socio-Culturelle (ESC). Une partie des photographies présentes dans ce catalogue ont été réalisées à cette occasion par les élèves.

L'éducation socio-culturelle est une particularité de l'enseignement agricole qui permet aux élèves de s'ouvrir sur le monde extérieur et de s'impliquer dans des projets culturels, sociaux et artistiques.



## Ils en parlent...



*Parce qu'il faut comprendre le monde qui nous entoure pour s'épanouir dans un environnement donné, l'Éducation Socio-Culturelle favorise l'action, les interactions et les partages. Il faut d'abord connaître son environnement, en appréhender la complexité, les aspects sociaux, culturels et patrimoniaux puis développer l'idée déjà connue des apprenants du « prendre soin » du bien commun, des territoires et des ressources.*

**Solange Françon,  
professeure d'éducation  
socio-culturelle**

*J'ai appris beaucoup de techniques sur les appareils photo et les réglages pour faire une photographie de meilleure qualité. Notre projet ne s'est pas toujours déroulé comme on l'avait souhaité mais nous avons toujours trouvé des solutions ensemble à chacune de nos questions. Ce projet m'a beaucoup apporté de savoir-faire et de savoir-être !*

**Audrey**

*À travers des cours, des travaux pratiques et des visites d'exploitations, nous avons pu mettre en pratique ce que Jules nous a appris : la manipulation du matériel, les réglages, les bonnes positions, l'acquisition de « l'œil du photographe » en fonction du sujet et de la lumière. Un grand merci Jules pour ta patience, ta gentillesse et ton calme. Merci pour ta disponibilité, tes explications claires et pour le temps que tu nous as consacré.*

**Les élèves du lycée du  
Mont-Dore**

*J'ai appris beaucoup de choses intéressantes. Nous avons aussi créé un lien social avec un intervenant extérieur. Ce n'est pas tous les jours qu'un photographe intervient dans votre classe et qu'il prend du temps pour partager sa passion. C'est bien plus qu'un simple passage de connaissances, mais une excellente manière de valoriser ce que nous sommes au travers d'une image.*

**Ashley**

*J'ai beaucoup aimé faire toutes ces photos et surtout avec Jules car il prenait le temps de nous expliquer quand on ne comprenait pas. J'ai beaucoup aimé travailler en équipe. Ce projet m'a fait vivre une « aventure merveilleuse » avec la bande de la classe et avec les élèves du lycée lorsqu'on leur demandait de les prendre en photo.*

**Anaïde**

*Ce projet m'a apporté de la confiance en moi [...] et appris à travailler la communication avec les autres.*

**Alexandra**



<b>L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE</b> .....	6
Des formations pour tous, de la 4 <sup>ème</sup> au doctorat .....	7
Les formations, diplômes et certifications de l'enseignement agricole.....	8
Cartographie des formations de l'enseignement agricole en Nouvelle-Calédonie .....	10
La formation professionnelle continue.....	11
<b>LE LYCÉE AGRICOLE ET GÉNÉRAL MICHEL-ROCARD</b> .....	12
Baccalauréat professionnel « Conduite et gestion de l'entreprise agricole » .....	16
Baccalauréat professionnel « Gestion des milieux naturels et de la faune » .....	18
Baccalauréat professionnel « Aménagements paysagers » .....	18
Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et animation dans les territoires » .....	20
Baccalauréat technologique « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » .....	22
Brevet de technicien supérieur agricole option « Développement de l'agriculture des régions chaudes » .....	24
<b>LE LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE PRIVÉ DO NEVA</b> .....	26
Certificat d'aptitude professionnelle agricole « Agricultures des régions chaudes » .....	28
Baccalauréat professionnel « Conduite de productions horticoles » option « Production fruitière » .....	30
Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et animation dans les territoires » .....	32
<b>LE LYCÉE POLYVALENT DU MONT-DORE</b> .....	34
Certificat d'aptitude professionnelle « Jardinier paysagiste » .....	38
Certificat d'aptitude professionnelle « Métiers de l'agriculture » spécialité « Horticulture et production légumière, maraîchage » .....	39
<b>LES MAISONS FAMILIALES RURALES</b> .....	42
Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance .....	46
4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole .....	47
Certificat d'aptitude professionnelle « Métiers de l'agriculture » support « Horticulture et production légumière, maraîchage » .....	48
Certificat d'aptitude professionnelle « Services aux personnes et vente en espace rural » .....	49
<b>ANNUAIRE</b> .....	50
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	51



## Un système éducatif complet

Choisir l'enseignement agricole, c'est faire le choix de formations menant à des métiers tournés vers l'avenir et en lien avec les enjeux de notre société : l'agroécologie, l'alimentation, l'environnement, le développement des territoires, le développement durable ou encore l'énergie.

L'enseignement agricole offre une variété de parcours de formation allant de la classe de 4<sup>ème</sup> jusqu'au doctorat, dispensés sous l'autorité du ministère chargé de l'agriculture.

Ces formations concernent des secteurs variés : la production agricole, mais aussi l'agroalimentaire, l'environnement, les métiers du paysage, la médecine vétérinaire, les loisirs, les services aux personnes, le développement du territoire et le commerce.

Les diplômes correspondants peuvent être préparés en formation initiale par la voie dite « scolaire », par apprentissage, par la formation continue ou à distance. Certains peuvent également être obtenus par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

En Nouvelle-Calédonie, l'enseignement agricole est placé sous l'autorité de la direction du Service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE).

## Les cinq missions de l'enseignement agricole

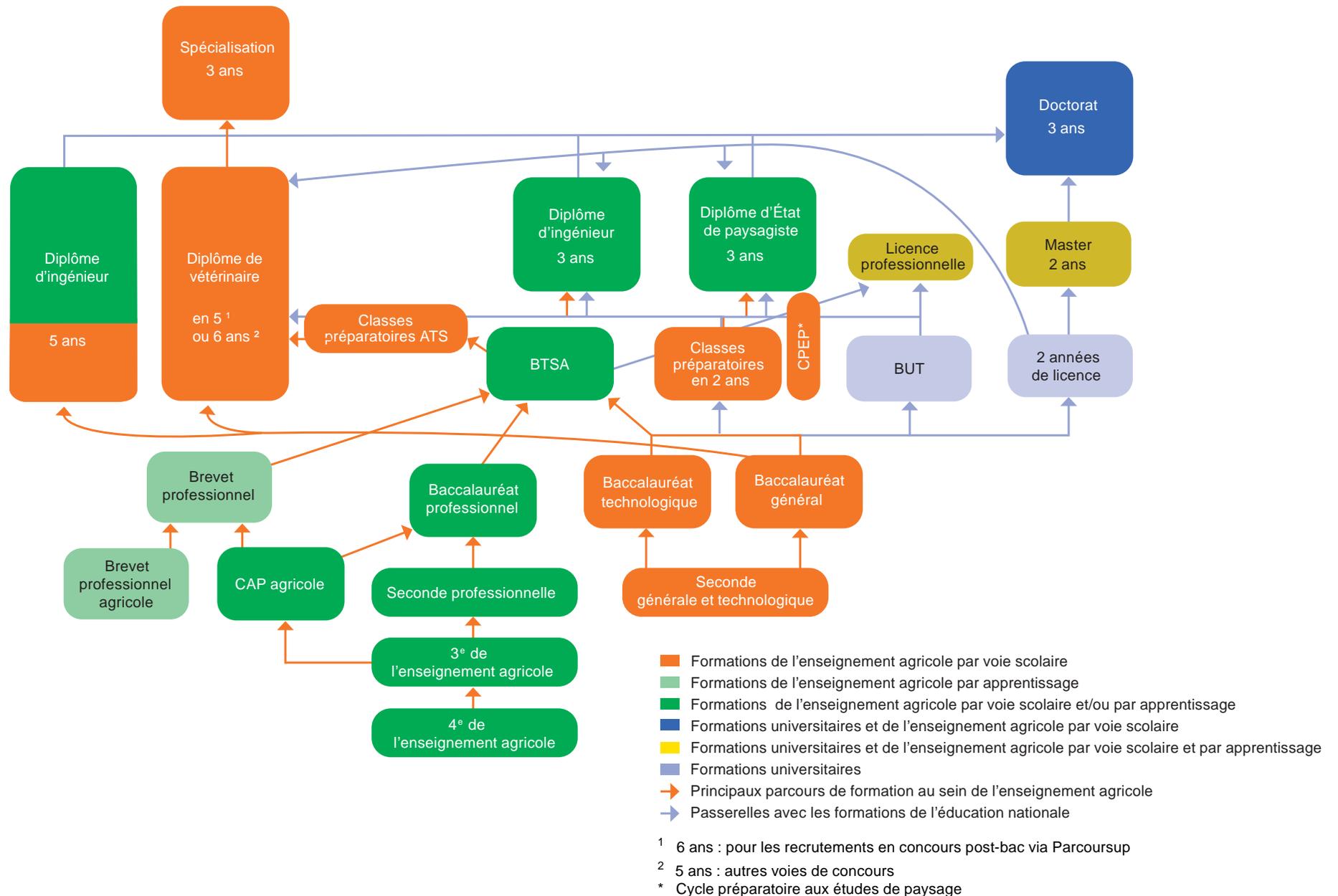
L'enseignement et la formation professionnelle agricoles remplissent les cinq missions suivantes :

- ▶ assurer une formation générale, technologique et professionnelle ;
- ▶ participer à l'animation et au développement des territoires ;
- ▶ contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes ;
- ▶ contribuer aux activités de développement, d'expérimentations et d'innovations ;
- ▶ participer à des actions de coopération internationale.

L'enseignement supérieur agricole a pour objet d'assurer la formation d'ingénieurs, de paysagistes, de cadres spécialisés, d'enseignants et de chercheurs ainsi que celle des vétérinaires.

Source : <https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/missions/missions>

## Des formations pour tous, de la 4<sup>ème</sup> au doctorat



Source : Portrait de l'enseignement agricole - Édition 2021 - ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



## Les formations, diplômes et certifications de l'enseignement agricole

Les établissements d'enseignement secondaire proposent plusieurs filières de formation :

- ▶ la filière professionnelle prépare à la vie active et aux études supérieures courtes (BTSA notamment) ;
- ▶ la filière technologique conduit à des études supérieures courtes (BTSA, BTS, DUT) et permet aussi d'entrer à l'université ou d'intégrer des classes préparatoires aux écoles d'ingénieur agronome et aux études vétérinaires ;
- ▶ la filière générale conduit à des études supérieures longues (universités, grandes écoles).

Les principales formations et les diplômes préparés sont les suivants :

### Dispositif d'Initiation aux Métiers par Alternance – DIMA

Le Dispositif d'Initiation aux Métiers par Alternance est une classe d'orientation accessible dans les Maisons Familiales Rurales (Koné, Poindimié et Pouébo).

Il s'adresse à des collégiens âgés de 15 ans au moins et souhaitant s'orienter vers la voie professionnelle (lycée professionnel ou alternance) à l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup>.

Pendant une année, en plus de travailler la consolidation de leurs savoirs de base, les jeunes scolarisés en DIMA découvrent les milieux professionnels et métiers de leur choix, tous secteurs confondus, au travers de nombreuses périodes de stage en entreprise.

### 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole

Les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole sont destinées à des élèves souhaitant élaborer des projets professionnel, d'orientation et de formation en lien avec les métiers de l'agriculture au sens large, c'est-à-dire les métiers du monde rural (production agricole, environnement, espaces verts, agroalimentaire, services à la personne, vente en espace rural).

### CAP agricoles – CAPa (Niveau 3)

Le Certificat d'aptitude professionnelle agricole est un diplôme professionnel agricole qui se prépare en deux ans à l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup>. Diplôme de niveau 3, le CAPa vise l'insertion professionnelle comme ouvrier qualifié dans les secteurs de la production agricole, de l'aménagement, de la transformation ou des services. Dans certaines conditions, il permet aux titulaires du diplôme d'intégrer le cursus de baccalauréat professionnel directement en classe de 1<sup>ère</sup>.

## Baccalauréats professionnels agricoles – BAC Pro (Niveau 4)

Le Baccalauréat professionnel agricole est un diplôme professionnel de niveau 4 qui peut se préparer :

- ▶ après la classe de 3<sup>ème</sup>, en trois ans, avec un cursus 2<sup>nde</sup> - 1<sup>ère</sup>- Terminale agricoles ;
- ▶ après un CAP agricole, en deux ans, en intégrant directement une classe de 1<sup>ère</sup> agricole.

Il vise à former des salariés hautement qualifiés, des techniciens, des chefs d'équipe et des responsables d'exploitation ou d'entreprise agricole.

## Baccalauréat technologique

Le Baccalauréat technologique série STAV (Sciences et techniques de l'agronomie et du vivant) permet l'acquisition d'une culture humaniste, scientifique et technologique commune à l'ensemble des domaines de compétences de l'enseignement agricole.

On y accède à l'issue de la classe de 2<sup>nde</sup> générale et technologique, puis de la 1<sup>ère</sup> générale ou technologique STAV.

Il prépare à la poursuite d'études, notamment en cycle supérieur court, et peut permettre d'intégrer les classes préparatoires aux grandes écoles ou donner accès à des études universitaires.

La poursuite d'études s'effectue aussi en intégrant les classes préparatoires à l'enseignement supérieur agricole (Classes Préparatoires Technologie et Biologie), des études universitaires longues ou des écoles d'ingénieur.

Cette série du baccalauréat technologique prépare à la poursuite d'études en lien avec :

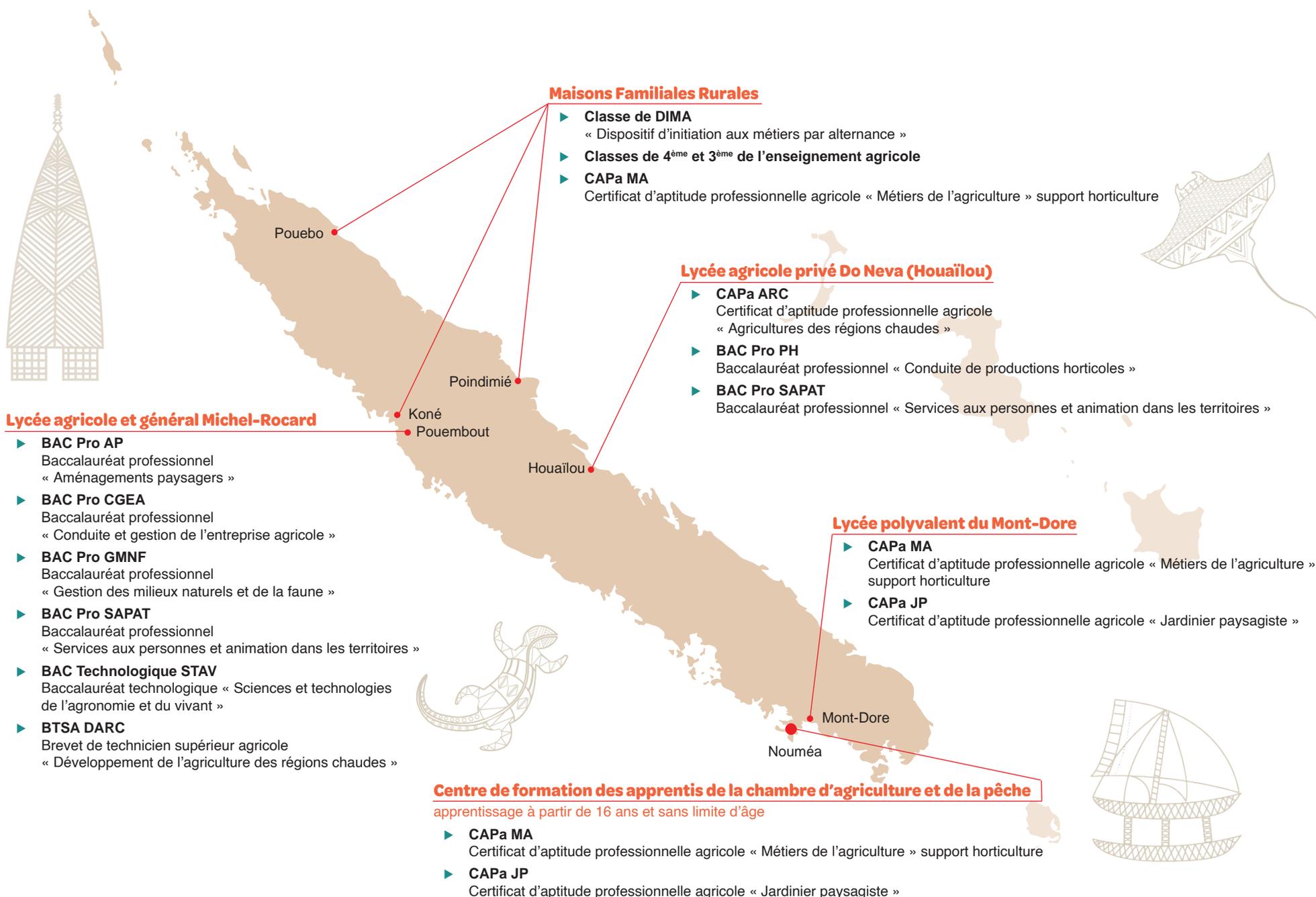
- ▶ les métiers verts (professions dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser et corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement) ;
- ▶ les métiers de l'agriculture ;
- ▶ les métiers du paysage ;
- ▶ les métiers de l'agroalimentaire ;
- ▶ les métiers en lien avec les biotechnologies ;
- ▶ les métiers des services en milieu rural ;
- ▶ les métiers de la santé humaine.

## Diplômes spécifiques à la formation professionnelle continue

- ▶ le Brevet professionnel agricole — BPA (Niveau 3) : il permet d'exercer comme ouvrier qualifié et donne accès à la dotation d'installation en agriculture en Nouvelle-Calédonie (aide de l'État) ;
- ▶ le Brevet professionnel — BP (Niveau 4) : il permet d'exercer comme salarié hautement qualifié ou comme responsable d'exploitation agricole ;
- ▶ certificat de spécialisation — CS : le certificat de spécialisation apporte un complément spécifique de formation et prépare à des profils d'emploi particuliers (machinisme agricole, élagage, métiers du cheval, etc.).



## Cartographie des formations de l'enseignement agricole en Nouvelle-Calédonie



## La formation professionnelle continue

La formation professionnelle continue et la formation par alternance relèvent des compétences de la Nouvelle-Calédonie. Ces formations sont encadrées, financées et contrôlées par la **Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)**.

La DFPC a ainsi pour missions de :

- ▶ concevoir, piloter et financer la stratégie de la formation professionnelle continue de la Nouvelle-Calédonie, au travers d'une offre de formations structurelle et conjoncturelle ;
- ▶ délivrer les agréments aux organismes de formation.

Les trois provinces, en lien avec leurs compétences relatives au développement économique et à l'insertion professionnelle, financent des formations courtes permettant aux agriculteurs de s'initier à des nouvelles pratiques ou de se perfectionner dans différents domaines de la production agricole.

Enfin, le Fonds interprofessionnel d'assurance formation (FIAF-NC <https://www.fiaf.nc>) finance des formations choisies par les entreprises pour leurs salariés.



## Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC) – Nouméa

La Chambre d'agriculture et de la pêche propose deux types de formations :

- ▶ une programmation de formations « thématiques » à destination des professionnels de l'agriculture ;
- ▶ une offre de formation en alternance, dispensée par le Centre de Formations des Apprentis (CFA).

Ces formations diplômantes, délivrées par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, s'adressent à un public âgé de 16 ans et plus, et se déroulent selon un rythme d'une semaine en formation pour trois semaines en entreprise. Elles préparent à deux diplômes :

- ▶ le CAPa « Métiers de l'agriculture » – support horticulture ;
- ▶ le CAPa « Jardinier paysagiste ».



## Centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) - Pouembout et Païta

Le CFPPA Nord et le CFPPA Sud sont des organismes de formation professionnelle continue, rattachés au lycée agricole et général Michel-Rocard. Ils disposent de plateaux techniques et proposent des formations dans le secteur de la production agricole, des espaces verts et du service à la personne principalement. Les CFPPA peuvent également réaliser des formations dans les domaines de l'environnement, du développement local et de l'industrie agroalimentaire.

Les formations proposées par les CFPPA s'adressent aux demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'exploitation et porteurs de projet. Certaines actions spécifiques s'adressent à des travailleurs en situation de handicap ou encore à des détenus du Camp-Est.

Les CFPPA interviennent en Nouvelle-Calédonie et dans tout le Pacifique.

La programmation de formation évolue chaque année en fonction des besoins des entreprises et des orientations des politiques publiques. Quel que soit votre projet, les CFPPA peuvent vous aider à trouver une réponse adaptée (intervenant international, formation en présentiel/ distanciel, etc.).



## Régiment du service militaire adapté (RSMA) - Koumac

Le RSMA-NC a pour principal objectif de favoriser l'insertion de jeunes Calédoniens. Accessibles à partir de 18 ans, les formations offrent un apprentissage professionnel, alliant savoir-faire et savoir-être :

- ▶ ouvrier polyvalent agricole ;
- ▶ travaux paysagers.



# LE LYCÉE AGRICOLE ET GÉNÉRAL MICHEL-ROCARD



## L'établissement

Issu du rééquilibrage prévu par les accords de Matignon-Oudinot de 1988, le Lycée Agricole de Nouvelle-Calédonie a été implanté en province Nord en 1992 à Pouembout. Rebaptisé lycée agricole et général Michel-Rocard lors de l'inauguration de son extension en 2017, il accueille aujourd'hui près de 1 000 élèves répartis dans une quinzaine de filières agricoles, technologiques, professionnelles et générales.

Le lycée agricole Michel-Rocard remplit en Nouvelle-Calédonie les **cinq missions** de l'enseignement agricole au travers de nombreuses actions qui lui sont propres :

- ▶ il contribue au développement d'**expérimentations** dans le secteur agricole (parcelle pédagogique) et à l'animation de la vie locale ;
- ▶ il participe à l'organisation de **manifestations agricoles**, telles que la fête agricole de Pouembout ;
- ▶ il s'implique dans les **manifestations culturelles** et mène des actions d'animation en partenariat avec le CCAS de Koné, les maisons de retraite, etc. ;
- ▶ les jeunes participent à des chantiers-école, découvrent les **modes d'agriculture alternatifs et sont sensibilisés à la gestion responsable des ressources** ;
- ▶ il participe à la **formation des adultes**, au travers de ses CFPPA ;
- ▶ il bénéficie d'un poste de « chargé de mission Insertion » financé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, afin de favoriser l'**insertion sociale, scolaire et professionnelle des élèves**.

**Trois centres** constitutifs composent cet établissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC) :

- ▶ **le lycée** à proprement parler, offrant des formations initiales scolaires depuis la classe de 2<sup>nd</sup>e jusqu'au brevet de technicien supérieur (BTS) ;
- ▶ **les Centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA)** Nord (à Pouembout) et Sud (à Port-Laguerre), pour la formation des adultes (diplômante ou non) ;
- ▶ **l'exploitation agricole** (165 ha), lieu d'expérimentation et de pratique pédagogique pour les apprenants des centres ci-dessus.



Il est doté d'un Projet d'Animation et de Développement culturel, « **Aller bien pour mieux apprendre** », dont l'objectif est d'améliorer le climat scolaire et de favoriser la réussite et le bien-être de tous, dans une dynamique de promotion de la santé.



## L'exploitation agricole du lycée Michel-Rocard

Une exploitation agricole de 165 hectares, intégrée au lycée, remplit différentes missions :

- ▶ Produire pour former les apprenants ;
- ▶ Organiser des démonstrations, participer aux démarches en faveur de l'innovation et aux expérimentations, notamment en lien avec les organismes de recherche locaux ;
- ▶ Participer à l'animation du milieu rural.

Le chef d'exploitation s'est donné pour ambition de réduire l'impact de ses productions sur l'environnement en mettant en place des productions et des itinéraires techniques limitant les intrants.

### 1 - Productions animales

L'exploitation du lycée agricole Michel-Rocard possède :

- ▶ un troupeau bovin en sélection, de race Droughtmaster. Cette race australienne, rustique et résistante à la tique, est bien adaptée aux conditions de climat et aux sols calédoniens. Le troupeau est conduit en race pure (tous les animaux sont inscrits à l'UPRA bovine-NC) et bénéficie d'un programme d'inséminations artificielles (IA) et de transferts embryonnaires (TE) à partir de matériel génétique en provenance d'Australie. L'alimentation du troupeau est composée principalement de l'herbe des pâturages et du foin produit sur l'exploitation. Les élèves réalisent de nombreux travaux pratiques sur le troupeau (pesée, identification, soins aux animaux, etc.) ;
- ▶ un rucher : 40 ruches productives réparties sur trois ruchers dans la vallée de Pouembout. Le rucher est support de formation pour les élèves du lycée et les stagiaires des CFPPA. La production de miel est commercialisée en vente directe au sein de l'établissement ou sur les manifestations agricoles ;
- ▶ un atelier avicole : c'est un atelier pédagogique de poulets fermiers en plein air, conduit par les enseignants et les élèves. Le choix a été fait d'une production de qualité (trois mois d'élevage en plein air et finition des animaux au maïs local).



### 2 - Productions végétales

L'exploitation est certifiée « Agriculture Responsable » (AR) depuis décembre 2018. Elle comporte :

- ▶ une production de foin : 16 ha (dont sept sont irrigables) sont destinés à la production de foin pour l'alimentation du troupeau. Le surplus de production est vendu aux éleveurs de la zone VKP. L'exploitation cherche à diversifier les espèces fourragères et travaille avec l'ADECAL sur la mise en place de parcelles de légumineuses tropicales pour produire un aliment riche en protéines et ainsi diminuer l'achat de tourteaux ;
- ▶ le maïs : cinq hectares sont consacrés à la maïsiculture ;
- ▶ le maraîchage/l'horticulture : le pôle horticole et de maraîchage occupe une superficie de 0,5 ha. Sur la même parcelle on retrouve différents modes de production (buttes permanentes, maraîchage de plein champ et hydroponie). Toutes les cultures sont certifiées Agriculture Responsable et le chef d'exploitation privilégie autant que faire se peut les intrants utilisables en agriculture biologique. Les productions sont vendues à la cantine ou aux personnels du lycée.



### 3 - Expérimentation/démonstration/animation du milieu rural

Le compost : avec l'aide de la province Nord et de l'ADEME, le lycée a été le précurseur de la production de compost en province Nord. Aujourd'hui les ateliers maraîcher et horticole sont autonomes en substrat et amendement pour les cultures. L'ensemble des déchets organiques de la cantine, des espaces verts et de l'exploitation sont valorisés sur la plateforme de compostage. L'exploitation est adhérente à l'association VALORGA et a intégré une démarche qualité portée par l'association et la Chambre d'Agriculture pour certifier les composts. Le compost est vendu sur site ou lors des manifestations agricoles.

### 4 - Sylviculture et agroforesterie

L'exploitation a diversifié ses ateliers pour répondre aux besoins des équipes pédagogiques des filières « Gestion des milieux naturels et de la faune » et « Aménagement paysager ». Une parcelle de sylviculture associant le gaïac et le santal a été mise en place sur un hectare. Sud-Forêt et le service forestier de la province Nord en sont partenaires. Un programme de plantation d'arbres a été mis en place pour :

- ▶ améliorer le bien-être des animaux (ombrage dans les parcelles) ;
- ▶ fournir des aliments pour les animaux (arbres fourragers) ;
- ▶ fournir du bois pour l'ébénisterie ;
- ▶ améliorer l'aspect visuel de l'exploitation.

Les plantations et l'entretien des parcelles sont réalisés par les élèves.

### 5 - Foires et animation du milieu rural

L'exploitation du lycée participe aux différentes foires et manifestations agricoles en présentant des animaux lors des concours ou en ayant un stand de promotion proposant à la vente des produits du lycée (plantes, miels, compost).

L'exploitation organise régulièrement des journées de démonstration de matériel agricole ou des journées techniques (élevage, compost, sylviculture, etc.).



## Bac pro CGEA



### Baccalauréat professionnel « Conduite et gestion de l'entreprise agricole »

#### Métiers visés

Ce diplôme permet une insertion professionnelle directe en tant qu'exploitant(e) ou en tant qu'**ouvrier agricole hautement qualifié**. Le diplômé est capable de gérer des cycles de production, végétales ou animales, grâce à sa connaissance de l'agroécosystème. Pour cela, il dispose d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision et de technologies de l'information et de la communication. Il peut également être amené à **gérer une équipe de salariés**.

#### Accès à la formation

- ▶ en classe de 2<sup>nde</sup> « Productions » : après une 3<sup>ème</sup> générale ou une 3<sup>ème</sup> agricole ;
- ▶ en classe de 1<sup>ère</sup> : après un CAP agricole, sur avis de l'établissement.

#### Contenu de formation

D'une durée de trois ans, la formation comprend **20 semaines de stage chez des professionnels** dans le secteur « polyculture-élevage » et deux semaines de stage collectif dans l'exploitation du lycée. Les cours techniques s'appuient principalement sur l'exploitation du lycée. Chaque action pratique est pensée en amont dans les cours d'économie/gestion. **Les fils conducteurs** sont le respect de l'environnement, la protection des sols et la gestion de la ressource en eau. Des rencontres avec les professionnels sont également organisées afin de confronter les élèves aux réalités du terrain, d'échanger des connaissances et des savoir-faire avec les professionnels du secteur.

Quelques exemples de **travaux pratiques en production végétale** :

- ▶ étude des sols avec la réalisation de profils culturaux afin de choisir les outils à utiliser et mieux gérer la fertilisation ou les amendements ;
- ▶ participation aux chantiers de foins ;
- ▶ entretien des pâturages et des zones d'ombrage pour le bien-être des animaux ;
- ▶ préparation du substrat, semis, repiquage des plants en ombrière ;
- ▶ semis en plein champ des légumes, pose des systèmes d'irrigation ;
- ▶ suivi et régulation des bio-agresseurs avec la mise en place des bandes fleuries.

Quelques exemples de **travaux pratiques en zootechnie** :

- ▶ castration sur bovins (élastique et sanglante) ;
- ▶ distribution d'aliments, déplacement, tri et couchage d'animaux ;
- ▶ dressage ;
- ▶ réalisation de clôtures en grillage, en barbelé et de balancine ;
- ▶ écornage et époinçage ;
- ▶ observation de transplantation embryonnaire, d'échographie, de prise de sang et de test de fertilité.

Quelques exemples de **travaux pratiques en agroéquipement** :

- ▶ conduite d'un automoteur en sécurité ;
- ▶ travaux de maintenance préventive et corrective.

### Poursuite d'études

A l'issue de cette formation, il est possible d'accéder aux études supérieures :

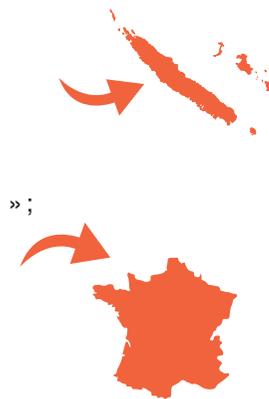
#### En Nouvelle-Calédonie :

Tous les BTS agricoles (BTSA) dont :

- ▶ le BTS agricole « Développement de l'agriculture des régions chaudes » - BTSA DARC ;
- ▶ le BTS agricole « Productions animales » - BTSA PA.

#### En métropole :

- ▶ Certificat de spécialisation « Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation » ;
- ▶ Certificat de spécialisation « Conduite d'un élevage porcin » ;
- ▶ BTS agricole « Analyse, conduite & stratégie de l'entreprise agricole » - BTSA ACSE ;
- ▶ BTS agricole « Agronomie, productions végétales » - BTSA APV ;
- ▶ BTS agricole « Productions animales » - BTSA PA.



## Bac pro CGEA



Bac pro GMNF

Bac pro AP



Baccalauréat professionnel « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune »

Baccalauréat professionnel « Aménagements paysagers »

### Métiers visés

Les baccalauréats professionnels GMNF et AP sont deux diplômes différents mais, au lycée Michel-Rocard, les deux sections sont réunies dans une même classe pour les enseignements généraux et sont séparées pour les enseignements professionnels.

**La filière « AP »** destine les apprenants à travailler dans les entreprises de paysage et les services de collectivités territoriales en charge de la création et de la gestion des espaces verts et jardins publics ou privés. La formation permet une insertion professionnelle directe en tant que jardinier(e) ou en tant qu'ouvrier(e) paysagiste et, après quelques années d'expérience, permet d'accéder à des postes de chef d'équipe. Les activités au sein des entreprises pouvant être très variées, les salariés sont souvent amenés à diversifier leurs compétences comme la menuiserie, la construction paysagère, l'irrigation, la mise en place de réseaux, la conduite de petits engins de terrassement, la topographie, etc.

Le titulaire de l'emploi est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins d'agrément, jardins nourriciers, jardins thérapeutiques, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimetières, friches industrielles, parcs urbains régionaux et nationaux, zones d'aménagements concertés, ripisylve.

**La filière « GMNF »** vise des emplois dans des entreprises en charge de travaux de génie écologique et de gestion des espaces naturels et périurbains. La formation permet une insertion professionnelle directe en tant qu'agent(e) technique de l'environnement, chargé(e) d'entretien des espaces naturels, animateur(trice) en espace naturel.

Le salarié de ces structures réalise les travaux de terrassement des infrastructures (circulations, murets, dallages), la mise en place des réseaux et la végétalisation.

### Accès à la formation

Ces formations sont accessibles après une 2<sup>nd</sup>e professionnelle NJPF « Nature - jardin - paysage - forêt », durant laquelle les élèves sont sensibilisés aux différentes pratiques professionnelles : le travail sur chantier, l'entretien et l'utilisation des matériels, la réalisation de travaux d'aménagement paysager ou des travaux de gestion des espaces naturels et ruraux. La réalisation d'un chantier école et cinq semaines de stage permettent à l'élève de confirmer sa spécialisation.

Le baccalauréat professionnel « Aménagements paysagers » peut également être intégré en classe de 1<sup>ère</sup> après un CAP agricole « Jardinier paysagiste ».



## Bac pro GMNF

## Bac pro AP

### Contenu de formation

Au cours des classes de 1<sup>ère</sup> et de Terminale, les élèves réalisent au minimum 16 semaines de stage en entreprise organisées autour des modules professionnels.

#### Pour la filière « AP » :

- ▶ dimensions organisationnelles, écologiques et économiques liées au contexte des chantiers d'aménagement ;
- ▶ mise en place et gestion de la végétation, mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers ;
- ▶ choix, préparation à la mise en œuvre, utilisation et maintenance des agroéquipements.

#### Pour la filière « GMNF » :

- ▶ contexte et caractéristiques des pratiques de génie écologique ;
- ▶ organisation d'un chantier de génie écologique ;
- ▶ travaux d'entretien d'espaces naturels et de reconstitution d'écosystèmes ;
- ▶ protection et valorisation des espaces et de la biodiversité ;
- ▶ accueil des publics et animation nature ;
- ▶ choix, préparation à la mise en œuvre, utilisation et maintenance des agroéquipements.

### Poursuite d'études (uniquement en métropole)

#### Pour la filière « AP » :

- ▶ BTS agricole « Aménagements paysagers » - BTSA AP ;
- ▶ Certificat de spécialisation :
  - en maçonnerie paysagère ;
  - en irrigation ;
  - en élagage.

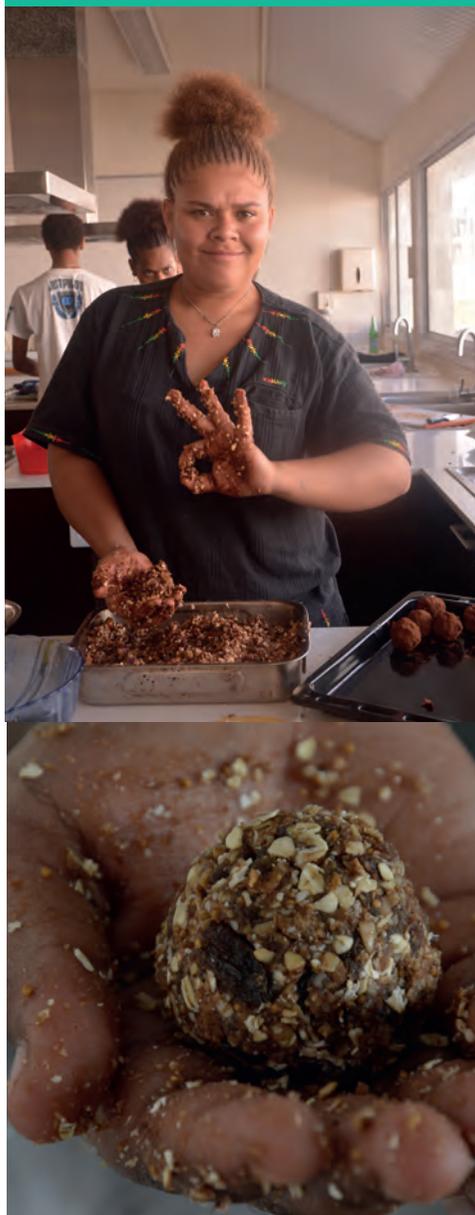


#### Pour la filière « GMNF » :

- ▶ BTS agricole « Gestion et protection de la nature » - BTSA GPN ;
- ▶ BTS agricole « Gestion et maîtrise de l'eau » - BTSA GEMEAU ;
- ▶ BTS agricole « Gestion forestière » - BTSA GF.



## Bac pro SAPAT



### Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et animation dans les territoires »

#### Métiers visés

Ce diplôme s'adresse à des élèves intéressés par les soins, les services à la personne et aux populations, l'animation et la communication. Les activités du professionnel sont axées sur le relationnel et le bien-être des personnes. Il peut exercer dans des secteurs variés : santé-social, petite enfance, tourisme, animation de loisirs, développement local. Une insertion professionnelle directe est possible après le diplôme, en tant qu'auxiliaire de vie sociale, agent spécialisé des écoles maternelles, aide maternelle de crèche, animateur(trice) de loisirs.

#### Accès à la formation

- ▶ En classe de 2<sup>nde</sup> professionnelle « Services aux personnes » : après une 3<sup>ème</sup> générale.
- ▶ En classe de 1<sup>ère</sup> :
  - Après un CAP agricole « Services aux personnes et vente en espace rural », sous condition de résultat ;
  - Après une 2<sup>nde</sup> générale et technologique.

#### Contenu de formation

D'une durée de trois ans, la formation est organisée autour de modules professionnels et techniques : cuisine, puériculture, ergonomie, communication, santé, animation, hygiène des locaux. Elle comprend 20 semaines de stage :

- ▶ huit semaines, au minimum, sont consacrées au secteur des services aux personnes afin de découvrir différents publics et types de structures : crèche, école, EPHAD, centre médico-social, centre de secours, cabinet infirmier, etc.
- ▶ quatre semaines, au minimum, sont consacrées au secteur des services aux territoires ruraux. Les élèves intègrent des structures de loisirs, de tourisme ou des organisations développant une activité dans le domaine social : association « Croix Rouge », hôtels, etc.

Durant les cours d'Education Socio-Culturelle (ESC), les élèves découvrent les atouts et particularités de leurs territoires grâce à l'élaboration de projets, la mise en place d'activités de loisirs à destination de divers publics et l'animation des réunions avec les acteurs locaux. Les partenariats sont créés avec les centres culturels, les associations, les communes, la Province. L'élève devient acteur du développement local et la culture apparaît comme un outil pour renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

#### Poursuite d'études

A l'issue de cette formation, il est possible de poursuivre ses études :

##### En Nouvelle-Calédonie :

- ▶ BTS « Économie sociale et familiale » - BTS ESF ;
- ▶ BTS « Services et prestations des secteurs sanitaire et social » - BTS SP3S ;
- ▶ Diplôme d'État d'Aide-Soignant (accès sur concours) ;
- ▶ Diplôme d'État d'Infirmier (accès sur concours).

##### En métropole :

- ▶ BTS agricole « Développement et animation des territoires ruraux » - BTSA DATR ;
- ▶ BTS « Animation et gestion touristiques locales » (si 2<sup>ème</sup> langue) - BTS AGTL ;
- ▶ BUT « Carrières sanitaires et sociales » ;
- ▶ Diplôme d'État « Auxiliaire puéricultrice » (accès sur concours) ;
- ▶ Diplôme d'état « Moniteur - éducateur » (accès sur concours).



## Les apprenants SAPAT, acteurs du territoire d'aujourd'hui et de demain...

Ils en parlent...



*La filière SAPAT m'a apporté beaucoup de bonnes choses comme le contact avec les enfants en situation de handicap, les personnes âgées ou les enfants. Avec la filière SAPAT on peut travailler avec tous ces publics. Personnellement j'aime rendre service aux personnes qui ont un handicap ou qui sont dépendantes. J'aimerais être infirmière et j'ai choisi de m'orienter ensuite vers un BTS SP3S et/ou l'école d'infirmière*

**Téia**

*Après, je souhaite m'orienter vers un BTS Tourisme, voire un BTS DATR (Développement Animation des Territoires Ruraux) car le métier que je veux faire plus tard est Guide interprète ou Guide accompagnateur. J'ai eu affaire à plusieurs types de publics lors de mes périodes de formation en milieu professionnel, qui m'ont permis de m'enrichir sur des publics que je rencontrerai très probablement dans ma vie professionnelle*

**Ashley**

*Notre rôle c'est d'accompagner les personnes et de leur donner la motivation d'avancer. En stage, on apprend de nouvelles techniques. Même si les personnes ont les mêmes pathologies, on s'en occupe différemment. On fait de belles rencontres, même avec un supérieur hiérarchique.*

**Louis**

## Bac Techno STAV



### Baccalauréat technologique « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant »

#### Métiers visés

Cette filière s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et/ou l'agroalimentaire. Les débouchés varient en fonction de la filière d'études supérieures choisie :

- ▶ exploitant agricole ;
- ▶ technicien ou concepteur paysagiste ;
- ▶ technicien ou ingénieur agronome, etc.

#### Accès à la formation

En classe de 2<sup>nd</sup>e technologique : après une classe de 3<sup>ème</sup> générale.

En classe de 1<sup>ère</sup> : après une 2<sup>nd</sup>e générale et technologique.

#### Contenu de formation

La formation combine des enseignements généraux et technologiques, des cours théoriques, des travaux pratiques et des travaux dirigés. Elle comporte huit semaines de stages.

Les enseignements technologiques visent à doter l'élève d'une large culture scientifique et technique. Ils sont organisés autour d'enseignements communs et d'enseignements de spécialité avec, au choix de l'élève deux options : « production » ou « aménagements ».

#### Poursuite d'études

A l'issue de cette formation, il est possible de poursuivre ses études :

En Nouvelle-Calédonie :

- ▶ BTS agricole « Développement de l'agriculture des régions chaudes » - BTSA DARC.

En métropole :

- ▶ BTS agricole « Agronomie productions végétales » - BTSA APV ;
- ▶ BTS agricole « Aménagements paysagers » - BTSA AP ;
- ▶ BTS agricole « Analyse et conduite de systèmes d'exploitation » - BTSA ACSE ;
- ▶ BTS agricole « Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques » BTSA ANABIOTEC ;
- ▶ BTS agricole « Aquaculture » ;
- ▶ Brevet Universitaire de Technologie dans les domaines de l'agroalimentaire et de l'environnement ;
- ▶ Classes préparatoires pour accéder aux écoles d'ingénieur ou de vétérinaire.





## BTSA DARCI



### Brevet de technicien supérieur agricole,

### option « Développement de l'agriculture des régions chaudes »

#### Métiers visés

Cette formation, spécifique aux territoires ultramarins, a pour objectif de former des techniciens supérieurs dans le domaine de l'agriculture et de l'espace rural. Les emplois visés sont variés et ont en commun, outre un lien plus ou moins direct avec l'agriculture, une connaissance approfondie du contexte biophysique, économique, sociologique et politique des territoires.

Cette formation permet d'accéder aux métiers de :

- ▶ conseiller agricole ;
- ▶ responsable d'exploitation ;
- ▶ agent de développement local ;
- ▶ animateur, formateur ;
- ▶ responsable d'unité d'approvisionnement ;
- ▶ technico-commercial, etc.

Ces emplois peuvent s'exercer dans les secteurs suivants : entreprises agricoles, Chambre d'Agriculture, centres de formation, associations et coopératives professionnelles agricoles, collectivités et services administratifs, organismes de recherche et de développement, etc.

#### Accès à la formation

Cette section est ouverte aux titulaires d'un **baccalauréat général, notamment scientifique**, d'un **baccalauréat technologique, notamment STAV**, d'un **baccalauréat professionnel, notamment de l'enseignement agricole**.



## Contenu de formation

La formation se déroule sur **deux ans et comporte 60 semaines de formation au lycée et 16 semaines de formation en milieu professionnel** : stages en entreprises agricoles, en organismes et en atelier de transformation agroalimentaire.

La formation s'articule autour d'une diversité de modules affirmant la dimension multifonctionnelle d'une agriculture durable. En effet, ce secteur d'activité assure diverses missions de services aux territoires ruraux, avec des objectifs économiques et sociaux, mais aussi un rôle dans la préservation de l'environnement, l'aménagement et le développement des territoires.

**150 heures de cours « interdisciplinaires »** permettent d'étudier un cas concret, un problème ou une situation complexe.

**87 heures permettent une individualisation** de la construction du parcours personnel de formation et d'insertion professionnelle.

Les enseignements sont centrés sur les territoires calédoniens, axés sur les problématiques contemporaines et guidés par les enjeux locaux.

L'équipe pédagogique illustre les contenus de formation par de nombreuses études de cas concrets, locaux et d'actualité. Les supports d'enseignement s'adaptent donc chaque année au contexte calédonien et aux priorités émergentes du monde rural local. Ainsi, les élèves ont pu concourir à diverses manifestations professionnelles telles que :

- ▶ journée Néo-Calédonienne des Jeunes Agriculteurs ;
- ▶ forum AGRINNOV ;
- ▶ mangeons local ;
- ▶ les Trophées de l'agroécologie ;
- ▶ cantines à l'Unisson.

Les étudiants mènent également des actions de développement local, telles que :

- ▶ études de divers systèmes agraires (aviculture fermière, horticulture, caféiculture) et réalisation d'enquêtes, de diagnostics de territoire, de restitutions publiques et professionnelles ;
- ▶ diagnostics socio-technico-économiques d'entreprises agricoles partenaires ;
- ▶ études d'innovations agraires adaptées au contexte local : méthanisation, fermes photovoltaïques, système AQUALONE d'irrigation raisonnée, etc. ;
- ▶ études pratiques de différents systèmes biotechniques alternatifs : agriculture biologique, permaculture, agroforesterie, agriculture syntropique.

Dans le cadre de ces actions pédagogiques professionnalisées, les étudiants collaborent avec divers partenaires :

- ▶ les producteurs agricoles et les associations de producteurs (Arbofruits, Biocalédonia, REPAIR) ;
- ▶ les structures d'écoulement des productions (OCEF, la Coop One, le Marché de Gros.) ;
- ▶ les organisations professionnelles comme l'interprofession « viande » et l'interprofession « fruits et légumes » (I.F.E.L) ;
- ▶ les Instituts de recherche et de démonstration (I.A.C. et ADECAL) ;
- ▶ les structures de conseil, de soutien et d'appui techniques comme la Chambre d'agriculture et de la pêche, l'Agence Rurale et les Services Provinciaux du Développement.

## Poursuite d'études

Le BTSa vise une insertion professionnelle directe. Cependant, avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle.

Le titulaire du BTSa peut également envisager, avec un bon dossier, une classe préparatoire post-BTSA afin d'intégrer une école d'ingénieurs spécialisée en agronomie et sciences du vivant ou une école vétérinaire.



*Trophées de l'agroécologie*

# LE LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE PRIVÉ DO NEVA



## L'établissement

Situé à Houaïlou, le Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole Privé (LEPAP) Do Neva se trouve au cœur d'une station scolaire centenaire. Le lycée compte environ 90 élèves de l'enseignement agricole.

Implanté en 1903 par les missionnaires protestants, dont Maurice Leenhardt, Do Neva était à l'origine un lieu de prière et d'apprentissage. Son nom signifie en langue Ajïe « le vrai pays ».

Le lycée agricole privé Do Neva est en contrat d'association avec l'État, par le biais du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, qui rémunère ses enseignants. Il fait partie de l'Alliance Scolaire de L'Eglise Evangélique (ASEE), enseignement protestant présent partout en Nouvelle-Calédonie. Le lycée est également affilié au Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP). Ce lien lui assure le maintien d'une qualité pédagogique conforme aux attentes nationales et une dynamique de réussite pour les élèves.

Le lycée est doté d'installations pédagogiques spécialisées récentes : salle informatique, laboratoires de sciences biologiques et physiques, centre de documentation, cantine, terrain de sport, atelier de machinisme agricole et exploitation agricole certifiée en agriculture biologique. L'établissement dispose de deux internats (filles et garçons) pouvant accueillir 80 élèves. Les cours se déroulent du lundi matin au jeudi soir. Les élèves sont accueillis à l'internat dès le dimanche soir. Le mercredi, il est proposé aux élèves de suivre des activités socioculturelles ou sportives dans le cadre de l'UNSS.

Le Gouvernement offre aux futurs bacheliers la possibilité de passer leur permis de conduire (financement Nouvelle-Calédonie).

## L'exploitation agricole du lycée Do Neva

Le lycée bénéficie d'une exploitation de 250 ha permettant d'acquérir les savoir-faire agricoles. L'exploitation est constituée en « Société Civile Agricole » et le mode de production est certifié « Agriculture Biologique ».

Cette exploitation permet aux élèves de se familiariser avec les techniques de production les plus courantes en Nouvelle-Calédonie.

Elle compte divers ateliers, dont :

- ▶ les productions florales, sous 100 m<sup>2</sup> d'abris ;
- ▶ la production maraîchère sur 1 000 m<sup>2</sup> ;
- ▶ la production fruitière avec 300 pieds de letchis, 150 citronniers, des vanilliers ;
- ▶ 1/4 d'hectare de caféiers « Catimor » ;
- ▶ 1/2 hectare de productions tropicales d'ignames ;
- ▶ un hectare de maïs ;
- ▶ un élevage apicole (huit ruches), un petit élevage de poulets de chair.

Pour plus d'informations : <http://www.doneva.nc/>



## CAPa ARC



### Certificat d'aptitude professionnelle agricole « Agricultures des régions chaudes »

#### Métiers visés

Le titulaire de ce diplôme travaille en tant qu'ouvrier qualifié polyvalent dans des exploitations agricoles de différents types. Il intervient à toutes les étapes des productions animales et végétales. En Nouvelle-Calédonie, ce diplôme permet également de s'installer à son compte en étant aidé techniquement et financièrement par les provinces.

#### Accès à la formation

Après une classe de 3<sup>ème</sup> générale, agricole ou SEGPA.

Après une classe de DIMA

#### Contenu de formation

D'une durée de deux ans, la formation comprend 12 semaines de formation en milieu professionnel (stages) sur des exploitations agricoles choisies par l'élève et 44 semaines dans l'établissement et sur son exploitation.

Voici quelques exemples d'activités réalisées :

- ▶ En élevage : nourrir les animaux et veiller à leur bon développement.
- ▶ En productions végétales :
  - Réaliser les opérations de préparation du sol, de mise en place (plantation, repiquage, rempotage) et de suivi des cultures ;
  - Récolter et conditionner les produits ;
  - Assurer la maintenance simple des équipements et des matériels (désherbeuse, tracteur, motopompe, etc.).

#### Poursuite d'études

Après le CAPa, il est possible d'intégrer directement, sous conditions de résultat, la classe de 1<sup>ère</sup> :

- ▶ Baccalauréat professionnel « Conduite de productions horticoles » ;
- ▶ Baccalauréat professionnel « Conduite et gestion de l'entreprise agricole ».



Ils en parlent...



*J'ai choisi le lycée agricole Do Neva parce qu'il est près de chez moi et qu'il y a moins d'élèves. J'aime apprendre les différentes variétés de plantes et leurs noms scientifiques. Les stages nous apprennent plus, enrichissent nos connaissances et permettent de découvrir d'autres manières de travailler et de cultiver. Après mon CAPa ARC, je souhaite poursuivre au RSMA ou en Bac pro. Ensuite, je souhaite travailler sur différentes exploitations agricoles, surtout d'élevage bovin, pour continuer à me former, puis créer mon propre élevage.*

**Elie**



*J'ai choisi le lycée Do Neva pour sa filière agricole. Ce qui me plaît le plus dans cette formation ce sont les sorties scolaires. Je souhaite poursuivre mes études dans le domaine agricole.*

**Louis**

## Bac pro CPH

### Baccalauréat professionnel « Conduite de productions horticoles »

#### option « Production fruitière »

#### Métiers visés

Le titulaire de ce diplôme travaille dans les productions légumières, florales et/ou fruitières. Il peut être ouvrier hautement qualifié, voire responsable d'un atelier ou d'une exploitation. Il a pour mission d'assurer la mise en production et le suivi de différents végétaux. Il entretient le matériel et les équipements horticoles (tracteurs, matériels d'irrigation et de pulvérisation) et il peut conduire des engins agricoles. Dans certains cas, il encadre une équipe et s'assure du respect des conditions d'hygiène et de sécurité en vigueur.

#### Accès à la formation

- ▶ en classe de 2<sup>nde</sup> professionnelle « Productions », option Horticulture, après : une 3<sup>ème</sup> générale ou une 3<sup>ème</sup> agricole ou une 2<sup>nde</sup> générale ou technologique (réorientation) ;
- ▶ en classe de 1<sup>ère</sup>, après un CAP agricole, sous condition de résultat.

#### Contenu de formation

D'une durée de trois ans, la formation comprend 20 semaines de stage chez des professionnels afin d'acquérir de l'expérience dans les différentes techniques culturales : culture plein champ, pépinière, culture hors-sol. La classe de 2<sup>nde</sup> « Productions » permet aux élèves de découvrir les premiers gestes techniques, au travers des enseignements techniques et d'un stage de six semaines. Les enseignements portent sur les sciences et techniques horticoles : étude des différents types de végétaux, de leur cycle de vie et des moyens de les cultiver, connaissances en machinisme agricole et automatismes. Les cours techniques s'appuient principalement sur l'exploitation du lycée.

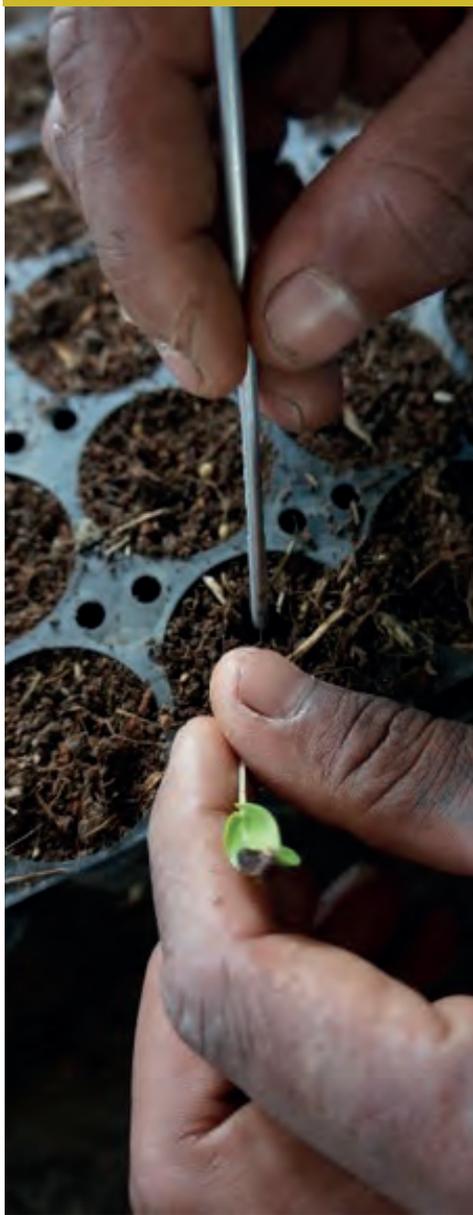
Voici quelques exemples d'activités type :

- ▶ mettre les cultures en place : multiplication des plantes, préparation des plants, empotage, etc. ;
- ▶ assurer les opérations de conduite et d'entretien de la culture et effectuer les travaux relatifs à la croissance et au développement des végétaux : tailles, pincements, palissage, tuteurage, attachage, éclaircissage, pollinisation, etc. ;
- ▶ procéder aux arrosages et à la fertilisation organique ;
- ▶ procéder au réglage, réaliser les petites réparations et effectuer la maintenance des équipements et du petit matériel agricole (débrousailluse, etc.).

#### Poursuite d'études

A l'issue de cette formation, il est possible d'accéder aux études supérieures :

- ▶ **En Nouvelle-Calédonie :**
  - BTS agricole « Développement de l'agriculture des régions chaudes ».
- ▶ **En métropole :**
  - Certificat de spécialisation « Plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel » ;
  - Certificat de spécialisation « Production, transformation et commercialisation des produits fermiers » ;
  - BTS agricole « Production horticole ».



Ils en parlent...



*Je suis venu au Lycée Do Neva car il y avait la filière que je voulais, c'est-à-dire la production horticole. J'aime beaucoup les cours et les projets mais également les sorties scolaires.*

**Joenzo**

*Je suis venu au Lycée Do Neva car ce lycée me plaît et pour réussir mon baccalauréat. J'ai choisi la filière « productions horticoles » car j'aime travailler la terre et j'aimerais en faire mon métier. Ce que je préfère au lycée c'est la pratique, c'est-à-dire les projets, les sorties et les stages. Je souhaiterais par la suite poursuivre mes études aussi longtemps que possible.*

**Ruben**

*Je suis au lycée agricole Do Neva pour me former en horticulture et l'exploitation du lycée est certifiée en Agriculture Biologique. L'agriculture me passionne, je voudrais en faire mon métier. J'aime les projets, les sorties sur le terrain et les stages, qui permettent de pratiquer en milieu professionnel. Après mon Bac pro « Conduite de productions horticoles », je souhaiterais continuer sur un BTSA en production horticole puis vers une licence professionnelle. Par la suite, je voudrais créer ma propre entreprise agricole.*

**Benja**



## Bac pro SAPAT



### Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et animation dans les territoires »

#### Métiers visés

Ce diplôme s'adresse à des élèves intéressés par les soins, les services à la personne et aux populations, l'animation et la communication. Les activités du professionnel sont axées sur le relationnel et le bien-être des personnes. Il peut exercer dans des secteurs variés : santé-social, petite enfance, tourisme, animation de loisirs, développement local. Une insertion professionnelle directe est possible après le diplôme, en tant qu'auxiliaire de vie sociale, agent spécialisé des écoles maternelles, aide maternelle de crèche, animateur(trice) de loisirs.

#### Accès à la formation

- ▶ en classe de 2<sup>nd</sup>e professionnelle « Services aux personnes » : après une 3<sup>ème</sup> générale.
- ▶ en classe de 1<sup>ère</sup> :
  - après un CAP agricole Services aux personnes et vente en espace rural », sous condition de résultat ;
  - après une 2<sup>nd</sup>e générale et technologique ;

#### Contenu de formation

D'une durée de trois ans, la formation est organisée autour de modules professionnels et techniques : cuisine, puériculture, ergonomie, communication, santé, animation, hygiène des locaux. Elle comprend 20 semaines de stage :

- ▶ huit semaines, au minimum, sont consacrées au secteur des « services aux personnes » afin de découvrir différents publics et types de structures : crèche, école, EPHAD, Centre médico-social, centre de secours, cabinet infirmier, etc. ;
- ▶ quatre semaines, au minimum, sont consacrées au secteur des « services aux territoires ruraux ». Les élèves intègrent des structures de loisirs, de tourisme ou des organisations développant une activité dans le domaine social : association « Croix rouge », hôtels, etc.

Durant les cours d'Éducation Socio-Culturelle (ESC), les élèves découvrent les atouts et particularités de leurs territoires grâce à l'élaboration de projets, la mise en place d'activités de loisirs à destination de divers publics et l'animation des réunions avec les acteurs locaux. Les partenariats sont créés avec les centres culturels, les associations, les communes, la Province. L'élève devient acteur du développement local et la culture apparaît comme un outil pour renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

#### Poursuite d'études

A l'issue de cette formation, il est possible de poursuivre ses études :

##### En Nouvelle-Calédonie :

- ▶ BTS « Économie sociale et familiale » - BTS ESF ;
- ▶ BTS « Services et prestations des secteurs sanitaire et social » - BTS SP3S ;
- ▶ Diplôme d'État d'aide-soignant (accès sur concours) ;
- ▶ Diplôme d'État d'infirmier (accès sur concours).

##### En métropole :

- ▶ BTS agricole « Développement et animation des territoires ruraux » - BTSA DATR ;
- ▶ BTS « Animation et gestion touristiques locales » (si 2<sup>ème</sup> langue) - BTS AGTL ;
- ▶ BUT « Carrières sanitaires et sociales » ;
- ▶ Diplôme d'État « Auxiliaire puéricultrice » (accès sur concours) ;
- ▶ Diplôme d'État « Moniteur - éducateur » (accès sur concours).



Ils en parlent...



*J'ai choisi cette formation parce que le contact avec les personnes et plus précisément le soin aux personnes âgées m'intéresse. Mon enseignement me permet d'acquérir les connaissances nécessaires, et la formation professionnelle au cours de mes stages me permet de comprendre les difficultés liées au métier, et d'apprendre à réconforter et à aider les personnes en difficulté ou malades. Je souhaite continuer par la suite en BTS.*

*Après mes études, je voudrais trouver un emploi dans le milieu hospitalier.*

**Glenda**



# LE LYCÉE POLYVALENT DU MONT-DORE





## L'établissement

Ouvert depuis 2017, le lycée du Mont-Dore accueille environ 900 élèves chaque année. Il se situe à tout juste 20 kilomètres au sud de Nouméa, sur la commune du Mont-Dore. Il est très bien desservi par les transports en commun.

Le lycée est équipé d'un internat de 80 places, de plusieurs salles informatiques, d'un CDI avec salle multimédia et d'un complexe sportif. Son association, « La maison des lycéens », dispose d'un snack, d'une console de jeux et d'autres activités de détente.

L'architecture du lycée s'inscrit dans un concept de développement durable : il compose avec les vents dominants, la course du soleil et le paysage, tout en préservant l'environnement.

## La parcelle pédagogique du lycée du Mont-Dore

D'une superficie de 5 000 m<sup>2</sup>, la parcelle pédagogique agricole permet aux élèves des formations agricoles du lycée de pratiquer les gestes professionnels : les élèves de **Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) « Jardiner paysagiste »** y réalisent des aménagements paysagers ; ceux de **CAPa « Métiers de l'agriculture »** (**horticulture, maraîchage, arboriculture**) y produisent des plants hors sol (grâce à trois serres équipées de tables d'hydroponie) et cultivent en plein champ (espace maraîchage et verger). Un atelier de machinisme agricole et un tracteur pédagogique complètent ces installations.

Financée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, cette parcelle pédagogique est vouée à évoluer au fil des années de formation afin de permettre aux élèves de se l'approprier. Ainsi, elle permet de s'entraîner (aménagement éphémère) mais aussi de réaliser des aménagements pérennes dans le temps.



## La pédagogie du CAP agricole

### Une pédagogie par projet

Le déroulement des deux CAP agricoles proposés au lycée du Mont-Dore s'articule autour de projets concrets réalisés par les élèves : participation aux concours, réalisation de buttes permanentes, réalisation de dallages, création d'un livre de recettes calédonniennes, installation d'un système d'irrigation, etc. Ces projets sont notamment travaillés lors de temps de formation associant plusieurs disciplines, tout comme les activités professionnelles nécessitent de mobiliser simultanément plusieurs domaines (sciences, lettres et technique par exemple). Cette approche interdisciplinaire et la pédagogie de projet permettent à l'élève de trouver un sens aux apprentissages proposés.

Ainsi, l'élève :

- ▶ se sent acteur de sa formation et prend confiance en lui au travers de l'enrichissement personnel et de l'implication dans diverses actions ;
- ▶ améliore son expression écrite et orale ;
- ▶ s'informe et contribue à la vie locale, artistique et sociale ;
- ▶ participe à la vie professionnelle en collaboration avec l'équipe des agents du lycée et avec les autres formations du lycée ;
- ▶ s'épanouit, développe son instinct créateur, son engagement personnel et son esprit de solidarité.

### À la rencontre du monde professionnel

L'équipe pédagogique privilégie une relation directe avec les professionnels afin de favoriser l'acquisition ou le perfectionnement de méthodes de travail vues en cours.

Tout au long de la formation, à chaque période, les élèves rencontrent des professionnels : visites d'exploitations pour la filière « Métiers de l'agriculture » et visites d'entreprises d'entretien d'espaces verts pour la filière « Jardinier paysagiste ».

Ces rencontres favorisent les moments d'échange et instaurent l'esprit de coopération. Des « journées chantiers » sont également organisées durant lesquelles les apprenants participent à une journée « type » et perçoivent la réalité du terrain.

### Quelques exemples de projets menés :



Participation aux mesures compensatoires du lycée et réalisation de boutures de plants de mangroves .



Échange et plantation de variétés endémiques avec des CE2 du groupe scolaire de Yahoué.



Valorisation de parcelle avec l'intervention de Sham, graffeur professionnel pour être sensibilisé au « street art ».

## Ils en parlent...



*Ces journées de rencontres avec les professionnels nous permettent de nous rendre compte de la réalité du terrain, d'échanger avec des personnes passionnées et de créer une cohésion au sein du groupe.*

**Bryan, élève en classe de 1<sup>ère</sup> CAPa « Jardinier paysagiste »**

*Les stages que j'ai pu effectuer en CAP dans ma spécialité m'ont permis d'acquérir de l'expérience, d'apprendre à travailler en équipe et d'avoir plus confiance en moi.*

**Irae, titulaire du CAPa « Jardinier paysagiste »**

*Voyagez, ouvrez-vous l'esprit, ayez confiance en vous, aimez ce que vous faites, vous êtes l'avenir du pays.*

**Florian Fontagnol, chef d'équipe de plantation à la pépinière municipale de Nouméa**



## CAPa JP



## Certificat d'aptitude professionnelle « Jardinier paysagiste »

## Métiers visés

Le Certificat d'aptitude professionnelle agricole « Jardinier paysagiste » permet de devenir jardinier ou ouvrier qualifié en travaux paysagers dans des entreprises privées ou des collectivités locales.

Le jardinier paysagiste ou l'ouvrier qualifié en travaux paysagers participe à la création de jardins et à leur entretien.

Il réalise des opérations d'aménagement des espaces paysagers à partir des plans : préparation des sols, semis et plantations, installation des équipements (arrosage automatique, mobiliers, clôture) et réalisation d'ouvrages en petite maçonnerie (bordures, dalles, pavés).

Il réalise également des opérations d'entretien des espaces verts : taille des arbres et arbustes, entretien des surfaces par le binage des massifs, ramassage des feuilles, débroussaillage, régulation de la croissance des plantes, réglage des systèmes d'arrosage.

Le jardinier d'espaces verts entretient le matériel et il peut être amené à conduire des engins spécifiques (mini chargeuse, mini pelle, etc.). Il travaille en équipe et il est en relation avec les fournisseurs ou les clients.

## Accès à la formation

Après un DIMA ou une classe de 3<sup>ème</sup> générale, agricole ou SEGPA.

## Contenu de formation

D'une durée de deux ans, la formation est répartie entre des enseignements généraux (16 h / semaine) et des modules professionnels (12 h / semaine). La formation comprend 15 semaines de stage obligatoire en entreprise.

Au fil des expériences et des cours, les élèves acquièrent des gestes et des capacités professionnelles respectueuses de l'environnement. Ils sont sensibilisés aux postures adaptées et ils apprennent à organiser leur travail et à fonctionner en équipe.

Voici quelques exemples d'activités proposées en formation :

- ▶ mise en place d'ouvrage et de végétaux : travaux de préparation du sol, plantation de végétaux, travaux de constructions d'ouvrages paysagers ;
- ▶ entretien d'espaces paysagers et / ou naturels : taille des végétaux, tonte et fauchage de gazon, débroussaillage, application de produits phytopharmaceutiques, protection des végétaux par utilisation de techniques alternatives ;
- ▶ maintenance des matériels : affûtages des outils et matériels, entretien courant des matériels à moteur thermique ou électrique ;
- ▶ communication en situation professionnelle : signalement des anomalies observées, réponse aux sollicitations d'un client ou d'un usager.

## Poursuite d'études

Les élèves peuvent poursuivre avec un Baccalauréat professionnel « Aménagements paysagers ». Après le CAPa, ils peuvent intégrer directement, sous conditions de résultat, la classe de 1<sup>ère</sup> « Aménagements paysagers » et obtenir leur baccalauréat en deux ans.

Pour exercer ce métier, il faut :

Aimer travailler en équipe

Être polyvalent

Apprécier le travail physique, en extérieur

Avoir le goût pour l'esthétisme

Être persévérant et ponctuel

## CAPa MA

## Certificat d'aptitude professionnelle « Métiers de l'agriculture », spécialité « Horticulture et production légumière, maraîchage »

### Métiers visés

L'ouvrier qualifié agricole en horticulture ou en maraîchage est amené à réaliser toutes sortes d'activités « de la graine jusqu'à la récolte ».

En arboriculture, le salarié réalise l'ensemble des travaux manuels du verger : planter, tailler, récolter. En productions végétales, il prépare les parcelles, procède aux plantations des semis, surveille la croissance et la protection des végétaux par l'emploi de fertilisants et de produits phytopharmaceutiques. En horticulture, il prépare les substrats, désherbe et entretient les cultures, et réalise le piquetage de la parcelle. Il monte, démonte et entretient les installations (serre, tunnel, etc.).

L'ouvrier agricole participe à la récolte des produits, les trie et les conditionne pour le stockage et la vente.

### Accès à la formation

Après un DIMA ou une classe de 3<sup>ème</sup> générale, agricole ou SEGPA.

### Contenu de formation

D'une durée de deux ans, la formation est répartie entre des enseignements généraux (16h/semaine) et des modules professionnels (12h/semaine). La formation comprend 15 semaines de stage obligatoire en entreprise.

Au fil des expériences et des cours, les élèves acquièrent des gestes et des capacités professionnelles, respectueuses de l'environnement. Ils sont sensibilisés aux postures adaptées et ils apprennent à organiser leur travail et à fonctionner en équipe.

Voici quelques exemples d'activités proposées :

- ▶ mise en place et entretien des cultures : travaux d'implantation, application de produits phytopharmaceutiques, protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives ;
- ▶ production de plants de fruits et légumes : multiplication de végétaux, récolte, conditionnement ;
- ▶ entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements : entretien et petites réparations des engins, du matériel, des bâtiments et des équipements ;
- ▶ communication en situation professionnelle : signalement des anomalies après observation des cultures, des matériels et des équipements ; enregistrement et transmission des données.

### Poursuite d'études

Les élèves peuvent poursuivre notamment avec un Baccalauréat professionnel « Conduite de productions horticoles ». Après le CAPa, ils peuvent intégrer directement, sous conditions de résultat, la classe de 1<sup>ère</sup> « Conduite de productions horticoles » et obtenir leur baccalauréat en deux ans.

Pour exercer ce métier, il faut :  
Être sensible à la nature, minutieux,  
attentionné, patient, polyvalent ;  
Aimer travailler à l'extérieur ;  
Apprécier le travail physique, parfois  
répétitif ;  
Accepter les horaires de travail matinaux.





## Paroles de professionnels



*Il y a de l'avenir dans le secteur endémique, s'impliquer dans sa formation scolaire initiale est la clé de la réussite.*

**Elise Theimbourone, ouvrier agricole à la pépinière Eriaxis au Mont Mou**

*Le travail d'horticulteur est un métier qui peut être difficile, éprouvant mais très satisfaisant car nous avons une réussite visible en permanence. La Nouvelle-Calédonie a besoin de personnes compétentes mais surtout intéressées par le métier.*

**Ailsa Murphy, employée municipale à la pépinière municipale de Nouméa**

*J'attends d'un stagiaire de la ponctualité, du respect et une certaine ouverture d'esprit. C'est un métier de passion.*

**Mr Villegente, chef de la pépinière Eriaxis au Mont Mou**

## LES MAISONS FAMILIALES RURALES



**MFR**

**CULTIVONS LES RÉUSSITES**

## Les trois Maisons Familiales Rurales (MFR)

Les Maisons Familiales Rurales (MFR) sont des centres de formation sous statut associatif, qui ont pour objectifs la formation par alternance (cours en salle / stages en entreprise) et l'éducation des jeunes, ainsi que leur insertion sociale et professionnelle.

Elles sont nées de l'expérience conduite dans un village du Sud-Ouest de la France en 1935 : des agriculteurs syndicalistes ont inventé, cette année-là, une formation permettant à leurs enfants de recevoir des enseignements techniques agricoles tout en étant présents pour les temps forts des travaux des champs.

Les MFR sont dirigées par des associations de parents et sont les seuls établissements de Nouvelle-Calédonie qui offrent des formations par alternance sous statut scolaire.

Et comme leur nom l'indique, les MFR sont des « Maisons » : ce sont des écoles à taille humaine, mais aussi des lieux de vie (la plupart des élèves y sont internes) proposant une approche globale du jeune, de sa famille et de ses lieux de formations. Elles agissent ainsi pour lutter contre le décrochage scolaire et ne laisser aucun jeune Calédonien au bord du chemin, s'adressant à une jeunesse qui souhaite réussir son orientation et sa professionnalisation autrement que dans le système éducatif classique.

Les formations dispensées en MFR s'inscrivent dans le cadre de l'Enseignement Agricole, placé en Nouvelle-Calédonie sous la tutelle de la DAFE.

Aujourd'hui, le réseau des MFR compte 700 établissements dans le monde, qui ont scolarisé environ 57 000 jeunes en 2019 en France, de la classe de 4<sup>ème</sup> au Master.

En Nouvelle-Calédonie, trois MFR sont à ce jour en activité : **Koné**, **Poindimié** et **Pouébo**. En 2019, elles scolarisaient 72 jeunes en classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole, **DIMA (Dispositif d'initiation aux métiers par alternance : classe d'orientation de type pré-apprentissage)** et en CAP agricole « **Service aux personnes et vente en espace rural** », soit plus de 13,5% des effectifs de l'enseignement agricole.





## La Maison Familiale Rurale de Koné – Paul Naporea

Créée en 1978 sur un terrain de dix hectares situé à l'entrée de la Koné-Tiwaka, l'association accueille actuellement des élèves en classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> agricoles, 3<sup>ème</sup> DIMA et porte l'organisation du CAPa « Métiers de l'agriculture ». La MFR dispose d'une cuisine et d'un réfectoire, d'un internat pour garçons (deux places), d'un internat pour filles (six places), de deux salles de classe et d'une salle informatique. Les travaux pratiques se déroulent sur la parcelle de la MFR, constituée d'une zone de culture en plein champ, d'un verger et d'une bananeraie. Elle comporte également des poulaillers et une porcherie. Des chantiers écoles sont également organisés chez les agriculteurs de la zone.

*« Pour moi la MFR représente la vie de famille, la convivialité, le respect des valeurs humaines, la formation autrement, l'alternance. »*

**D.Wenehoua, secrétaire de l'association de la MFR de Koné**



## La Maison Familiale Rurale de Poindimié

Première MFR créée en Nouvelle-Calédonie en 1977, l'association est installée sur un terrain au centre du village, voisine de l'école primaire, du collège et du lycée. La MFR propose une filière DIMA, une classe de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole, et un CAP agricole « Service aux personnes et vente en espace rural ». L'établissement dispose d'un pôle restauration, d'un internat pour filles (15 places), d'un internat pour garçons (15 places), de trois salles de classe, d'une salle informatique et d'un jardin pédagogique.



## La Maison Familiale Rurale de Pouébo

Créée en 1979 dans la tribu de Saint-Louis, au nord de Pouébo, la MFR a accueilli depuis son ouverture 827 élèves de 15 et 21 ans. La MFR propose une classe de DIMA. L'établissement dispose d'un réfectoire, d'une cuisine, de deux salles de cours, d'une salle informatique, d'un internat pour garçons (15 places), d'un internat pour filles (15 places) et d'une case servant de foyer. Les travaux pratiques sont réalisés dans l'espace agricole et les jardins aménagés autour des locaux. Les élèves sont également initiés à l'apiculture.

*« Pour moi la MFR, c'est l'école des familles et sa pédagogie est adaptée à notre façon de vivre en tribu. »*

**Scolastique Boiguivi, membre de l'association MFR de Pouébo**

Ils en parlent...



*Grâce à ma tutrice qui s'est renseignée auprès de la MIJ de Poindimié, je suis arrivée à la MFR. Ici l'école est différente, en petit groupe, avec une bonne ambiance entre camarades de classe et plus en contact avec les formateurs. C'est net, on apprend beaucoup, on découvre des métiers, on utilise du matériel. Tourner dans les quatre MFR, c'est bien pour découvrir des paysages, faire des rencontres, partager, apprendre. On ne reste pas au même endroit toute l'année.*

**Ismaëla, élève en CAPa  
MA**

*Parmi les quatre MFR, une se trouve sur mon île, Bélep. Je me suis renseignée et c'est comme cela que j'y suis entrée. Pour moi, la MFR représente l'école de la deuxième chance, la réussite. C'est différent du collège, il y a moins d'heures de cours et, comme on est en petit groupe, c'est mieux pour apprendre et pour s'exprimer. On pratique aussi l'alternance : une semaine de cours et deux semaines de stages pour découvrir le monde de l'entreprise et se positionner sur ce que l'on voudrait faire. »*

**Aurélia Wahoulo,  
élève en CAPa Ma**



# DIMA



## Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance

### Objectif

Cette formation s'adresse à des élèves à partir de 15 ans qui souhaitent découvrir une activité professionnelle tout en demeurant sous statut scolaire.

### Accès à la formation

Accessible à partir de 15 ans (classe de 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>), cette formation s'adresse à des jeunes motivés pour effectuer des stages et travailler leur orientation professionnelle.

L'orientation en DIMA est proposée par le collège d'origine, qui établit un dossier d'inscription à la MFR avec les parents. L'élève reste inscrit dans son collège d'origine pendant toute la durée de son DIMA même s'il est à la MFR. Ce fonctionnement permet la poursuite du parcours scolaire en sortie de DIMA (lycée professionnel, alternance).

Le jeune et ses parents peuvent également s'adresser en direct à la MFR de leur choix pour obtenir des informations sur les inscriptions.

### Contenu de formation

La formation dure un an. Le temps se partage entre la MFR et les entreprises pour les périodes de stage (50% stage, 50% MFR).

Le DIMA comprend : des enseignements généraux, des enseignements technologiques et pratiques, des visites d'entreprises et des stages en milieu professionnel. Les stages sont choisis par l'élève afin qu'il découvre la réalité des métiers qui l'intéressent. L'élève est suivi durant sa formation par un tuteur qui l'accompagne dans sa réflexion et son choix d'orientation. A la fin de l'année, l'élève passe le **Certificat de Formation Générale**, premier examen officiel de l'éducation nationale qui valide les compétences acquises à la fin du collège.

### Poursuite d'études

A l'issue du DIMA, l'élève peut poursuivre sa formation dans un lycée professionnel (CAP ou 2<sup>nde</sup> professionnelle), dans un Centre de formation d'apprentis ou en MFR.

La formation peut être interrompue si l'élève signe un contrat d'alternance, s'il réintègre un cursus scolaire ordinaire ou pour rejoindre directement la vie active (s'il a plus de 16 ans).



4<sup>ème</sup>  
3<sup>ème</sup> EA



## 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole

### Objectifs de la formation

Ce parcours est destiné aux élèves envisageant de s'orienter vers les métiers de l'agriculture, de l'aménagement paysager, de l'agroalimentaire, de la protection de l'environnement ou des services en milieu rural. Il leur permet de suivre leur fin de scolarité collège tout en élaborant un projet personnel et/ou professionnel et/ou d'orientation.

### Accès à la formation

Accessible à partir d'une classe de 5<sup>ème</sup> ou de 4<sup>ème</sup> générales.

### Contenu de formation

La formation dure **deux ans**. Le temps se partage entre la MFR et les entreprises pour les périodes de stage (**50% stage, 50% MFR**). Les classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole prennent appui sur un socle commun de connaissances, tout en permettant à l'élève d'entrer dans une démarche de découverte professionnelle. La formation est basée sur des pédagogies diversifiées, centrées sur des activités concrètes et à caractère professionnel.

Les stages sont réalisés dans des structures différentes afin d'offrir à l'élève une expérience variée et découvrir des horizons professionnels différents. L'élève bénéficie d'un suivi individualisé tout au long de sa formation.

### Poursuite d'études

- ▶ CAP agricole ou CAP en lycée professionnel ;
- ▶ 2<sup>nd</sup>e Professionnelle de l'Enseignement Agricole.



## CAPa MA



### Certificat d'aptitude professionnelle « Métiers de l'agriculture »

#### support « Horticulture et production légumière, maraîchage »

#### Métiers visés

Le CAP agricole « Métiers de l'agriculture » permet d'acquérir une qualification et une expérience professionnelle en horticulture afin de devenir salarié d'une exploitation ou de s'installer comme producteur.

#### Accès à la formation

Après un DIMA ou une classe de 3<sup>ème</sup> générale, agricole ou SEGPA.

#### Contenu de formation

D'une durée de deux ans, la formation se répartit entre 54 semaines de stage en entreprise et 26 semaines de cours.

La formation aborde les différents modes de production : agriculture conventionnelle, biologique, culture hydroponique. L'élève apprend à organiser son travail et à effectuer les différentes tâches du métier en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et l'environnement. Il met en œuvre les différentes techniques ou opérations liées aux productions végétales et aux cultures pérennes : semis, repotage, repiquage, entretien des plants et récolte. Il apprend à participer aux travaux d'aménagement et de maintenance des bâtiments et matériels. Un module « Production, transformation et commercialisation » permet à l'élève d'acquérir les bases pour vendre sa production sur les marchés locaux.

Les élèves participent également à des activités de développement agricole local, en partenariat avec les associations de la Province Nord.

#### Poursuite d'études

Après le CAPa, les élèves peuvent intégrer directement, sous conditions de résultat, la classe de 1<sup>ère</sup> :

- ▶ Baccalauréat professionnel « Conduite de productions horticoles » ;
- ▶ Baccalauréat professionnel « Conduite et gestion de l'entreprise agricole ».



## CAPa SAPVER

### Certificat d'aptitude professionnelle « Services aux personnes et vente en espace rural »

#### Métiers visés

Le titulaire de ce diplôme peut exercer différentes activités au service des populations locales, en particulier dans les territoires ruraux. Il intervient auprès de différents publics : enfants, personnes malades ou en situation de handicap, personnes âgées dépendantes, touristes, clients, etc. Il peut notamment travailler comme employé de structures d'accueil pour la petite enfance (crèches), aide à domicile, employé de collectivités locales, employé de commerce, aide dans les structures touristiques, etc.

#### Accès à la formation

Après un DIMA ou une classe de 3<sup>ème</sup> générale, agricole ou SEGPA.

#### Contenu de formation

- ▶ La formation se déroule sur deux années et comprend 12 semaines de formation en milieu professionnel (stages) et 44 semaines dans l'établissement ;
- ▶ Dans le secteur des services aux personnes, l'élève apprend à s'occuper de nourrissons et de jeunes enfants, préparer et distribuer des repas, assurer l'entretien du linge, du matériel, des locaux et à accompagner les personnes dépendantes dans leur quotidien ;
- ▶ Dans le secteur de l'accueil et de la vente, il apprend à participer à l'accueil de la clientèle, à gérer les stocks, à approvisionner les rayons et à procéder à l'encaissement.

#### Poursuite d'études

Après le CAPa, il est possible d'intégrer directement, sous conditions de résultat, la classe de Première Bac Pro « SAPAT ».



## Lycées

**Lycée agricole et général Michel-Rocard**

✉ BP 5 - 98 825 Pouembout  
 ☎ 47.26.44  
 @ [legta.pouembout@educagri.fr](mailto:legta.pouembout@educagri.fr)  
 🌐 <http://lyceemichelrocard.nc>

**Lycée professionnel agricole privé Do Néva (LPA)**

✉ BP 74 - 98 816 Houaïlou  
 ☎ 42.52.36  
 @ [thomas.carlen@asee.nc](mailto:thomas.carlen@asee.nc)  
 🌐 [www.doneva.nc](http://www.doneva.nc)

**Lycée polyvalent du Mont-Dore**

✉ BP 865 - Saint-Michel - 98 810 Mont-Dore  
 ☎ 45.48.44.  
 @ [ce.9830693L@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830693L@ac-noumea.nc)  
 🌐 <https://webmontdore.ac-noumea.nc>

## Maisons Familiales Rurales

**MFR de Bélep**

✉ 98 811 Bélep  
 ☎ 42.80.70  
 @ [mfr.belep@mfr.asso.fr](mailto:mfr.belep@mfr.asso.fr)

**MFR de Koné**

BP 181 - 98 860 Koné  
 ☎ 47.34.75  
 @ [mfr.kone@mfr.asso.fr](mailto:mfr.kone@mfr.asso.fr)

**MFR de Poindimié**

✉ BP 99 - 98 822 Poindimié  
 ☎ 42.79.99  
 @ [mfr.poindimie@mfr.asso.fr](mailto:mfr.poindimie@mfr.asso.fr)

**MFR de Pouébo**

✉ BP 22 - 98 824 Pouébo  
 ☎ 47.64.94  
 @ [mfr.pouebo@mfr.asso.fr](mailto:mfr.pouebo@mfr.asso.fr)

## Centres de formation professionnelle et de promotion agricoles

**CFPPA Nord**

✉ BP 38 – 98 825 Pouembout  
 ☎ 47.70.50  
 @ [dircfppanord.nc@gmail.com](mailto:dircfppanord.nc@gmail.com)

**CFPPA Sud**

✉ BP 764 - 98 890 Païta  
 ☎ 43.01.43  
 @ [cfppasud@canl.nc](mailto:cfppasud@canl.nc)

## Administration

**Direction du Service de l'État de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)**

209, rue Auguste Bénébig  
 ✉ BP 180 – 98 845 Nouméa Cédex  
 ☎ 23.24.30  
 @ [orientation.dafe@gouv.nc](mailto:orientation.dafe@gouv.nc)  
 @ [daf988@agriculture.gouv.fr](mailto:daf988@agriculture.gouv.fr)  
 🌐 [www.dafe.gouv.nc](http://www.dafe.gouv.nc)

**Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC)**

Centre consulaire de formation agricole  
 ✉ BP 111 – 98 845 Nouméa Cédex  
 ☎ 24.31.60  
 @ [formation@cap-nc.nc](mailto:formation@cap-nc.nc)  
 🌐 [www.cap-nc.nc](http://www.cap-nc.nc)



La formation agricole en Nouvelle-Calédonie

[www.facebook.com/formationagricolenc](http://www.facebook.com/formationagricolenc)

## La DAFE tient à remercier l'ensemble des personnes ayant participé à ce projet.

La classe de 1<sup>ère</sup> CAPa « Métiers de l'agriculture » et « Jardinier paysagiste » 2019 du lycée polyvalent du Mont-Dore :

**Edouard Ihily, Israelle Karembou, Jeanne Loqa, Timothé Olluone, Sylvie Ouillatte, Harmony Siapo, Henriette Siwoine.**

La classe de 2<sup>nde</sup> Bac pro « Productions horticoles » du lycée Do Neva :

**Joenzo Harper, Daniel Heutro, Ruben Hounda, Kevin Ilengo, Maurice Meindu, Michel Purue.**

Un groupe d'élève de la MFR de Koné :

**Ismaela Wedemerinwi, Aurélia Wahoulo, Stanley Pearou, Landry Poaracagu.**

La classe de Terminale Bac pro SAPAT  
du lycée Michel-Rocard :

**Sylvie Boarat, Yvola Daoup, Olga Dawilo-Niavou, Stecy Dopia, Cindy Kromowirone, Anaide Mimart, Gracienne Moindou, Yaëlle Nangue, Bryan Paulin, Ashley Pham Thuy Kieu, Coralie Poadague, Alyson Poayou, Rosina Porou, Téïa Poukiou, Audrey Raguët, Alexandra Sinem, Elodie Tagawa, Louis Tavousnas, Vaïana Tidjite, Gwenda Voundjo, Régina Win-Nemou, Abygaëlle Xulue.**



La DAFE remercie également les professeurs d'éducation socio-culturelle ayant largement contribué à la réalisation de ce catalogue :

**Mmes Delphine Bachelet, Kelly Chambellant et Solange Francon.**

Merci à **M. Jules Mérempon**, moniteur de la MFR de Koné, aux équipes pédagogiques des filières concernées ainsi qu'aux équipes de direction pour leur participation à la rédaction du catalogue.

Et merci à **M. Nicolas Petit** pour la libre utilisation de ses photographies.





**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les diplômes de l'enseignement agricole sont délivrés par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



L'enseignement agricole est géré par la direction du Service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement pour le compte de la Nouvelle-Calédonie.



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS

Document conçu et mis en page par le service de recherche pédagogique, d'édition et d'ingénierie éducative, vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie - direction générale des enseignements



Produit par le service de l'imprimerie du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie